

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	18.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Gewässerschutz, Kernenergie
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Studien / Statistiken
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Berclaz, Philippe
Bernhard, Laurent
Bieri, Niklaus
Dupraz, Laure
Eperon, Lionel
Flückiger, Bernadette
Freymond, Nicolas
Gerber, Marlène
Mosimann, Andrea
Porcellana, Diane
Rinderknecht, Matthias
Terribilini, Serge

Bevorzugte Zitierweise

Berclaz, Philippe; Bernhard, Laurent; Bieri, Niklaus; Dupraz, Laure; Eperon, Lionel; Flückiger, Bernadette; Freymond, Nicolas; Gerber, Marlène; Mosimann, Andrea; Porcellana, Diane; Rinderknecht, Matthias; Terribilini, Serge 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Gewässerschutz, Kernenergie, Studien / Statistiken, 1990 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Energie	1
Energiepolitik	1
Wasserkraft	3
Kernenergie	3
Alternativenergien	9
Umweltschutz	10
Gewässerschutz	10
Bodenschutz	14
Allgemeiner Umweltschutz	14
Abfälle	16

Abkürzungsverzeichnis

BUWAL	Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft
UVEK	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
BAFU	Bundesamt für Umwelt
BFS	Bundesamt für Statistik
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
BFE	Bundesamt für Energie
BAG	Bundesamt für Gesundheit
ENSI	Eidgenössisches Nuklearsicherheitsinspektorat
BLW	Bundesamt für Landwirtschaft
HSK	Hauptabteilung für die Sicherheit der Kernanlagen
WHO	World Health Organization
KSA	Eidgenössische Kommission für die Sicherheit von Kernanlagen
IAEO	Internationale Atomenergie-Organisation
BIP	Bruttoinlandsprodukt
ISO	Internationale Organisation für Normung
GSchV	Gewässerschutzverordnung
BLV	Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen
EAWAG	Eidgenössische Anstalt für Wasserversorgung, Abwasserreinigung und Gewässerschutz
NAWA	Nationale Beobachtung Oberflächengewässerqualität
BWW	Bundesamt für Wasserwirtschaft
NAGRA	Nationale Genossenschaft für die Lagerung radioaktiver Abfälle

OFEFP	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFS	Office fédéral de la statistique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFEN	Office fédéral de l'énergie
OFSP	Office fédéral de la santé publique
IFSN	Inspection fédérale de la sécurité nucléaire
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
DSN	Division principale de la sécurité des installations nucléaires
OMS	Organisation mondiale de la Santé
CSA	Commission fédérale de la sécurité des installations nucléaires
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
PIB	Produit intérieur brut
OIN	Organisation internationale de normalisation
OEaux	Ordonnance sur la protection des eaux
OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
EAWAG	Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux
NAWA	Observation nationale de la qualité des eaux de surface
OFEE	Office fédéral de l'économie des eaux
CEDRA	Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Energie

Energiepolitik

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 31.12.2000
PHILIPPE BERCLAZ

Au cours de l'an 2000, la consommation globale d'énergie en Suisse a baissé de 0.8 pour cent, passant de 861'770 à 855'290 térajoules. Le recul a été le plus marqué pour les combustibles pétroliers (-8.4%). Recul aussi pour le bois de feu (-3.0%) et la chaleur produite à distance (-0.1%), même si les parts de marché de ces deux vecteurs, utilisés avant tout pour le chauffage, ont augmenté. La demande de gaz naturel et des autres énergies renouvelables (biogaz, solaire, énergie éolienne et chaleur ambiante) a progressé respectivement de 0.3 pour cent et de un pour cent. L'explication à cette baisse de la consommation d'énergie est à rechercher dans les températures élevées et le net renchérissement des prix du pétrole. Elle a même eu l'effet de compenser la consommation engendrée par la bonne conjoncture, l'accroissement de la population et celui des transports aériens et du trafic-marchandises. Les prix élevés du pétrole ont favorisé le recours au charbon (+46%) et l'exploitation énergétiques des ordures et des déchets industriels (+8,3%). Quant à la bonne évolution conjoncturelle, elle s'est reflétée surtout dans la consommation d'électricité (+2,3%) et d'huile diesel (+6,5%). Le trafic aérien a continué d'augmenter, les ventes de carburant dans ce secteur croissant de 4.3 pour cent. La demande d'essence est restée à peu près inchangée, avec 0.1 pour cent de hausse par rapport à 1999. La consommation finale d'énergie fossile sous forme de pétrole, de gaz et de charbon, y compris pour la production d'électricité et de chaleur à distance, a reculé de 3.1 pour cent.

La **production d'électricité des centrales suisses** a diminué de deux pour cent, passant à 65.3 (contre 66.7 en 1999) milliards de kWh. Les centrales hydrauliques, malgré des conditions d'exploitation favorables, ont produit 6.8 pour cent de moins que l'année précédente. Les installations à accumulation ont produit 15.4 pour cent d'électricité en moins. Par contre celles au fil de l'eau ont produit 5.6 pour cent de plus. Grâce à la disponibilité élevée des cinq centrales nucléaires suisses – utilisées à 89.1 pour cent de leur capacité –, un nouveau record de production a été établi dans ce secteur, à 24.9 (contre 23.5 en 1999) milliards de kWh. L'apport à la production d'électricité a été de 57.9 pour cent pour les centrales hydrauliques, de 38.2 pour cent pour les centrales nucléaires et de 3.9 pour cent pour les centrales thermiques conventionnelles et les autres installations. En 2000, la production nationale a dépassé la demande pendant onze mois; le surplus de 7.3 milliards de kWh a été exporté.¹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 31.12.2002
PHILIPPE BERCLAZ

Les Suisses ont consommé davantage d'électricité en 2002 que l'année précédente; une hausse de 0.5 pour cent ou 0.3 milliards de kWh pour un total de 54 milliards de kWh. En revanche, **la production indigène a diminué**, notamment en raison du recul des exportations. En cette période de stagnation économique, le principal facteur explicatif de cette augmentation est la croissance démographique – la population résidente a augmenté de quelque 90'000 individus (+1.2%) –, alors que l'activité économique, mesurée par le PIB, n'a progressé que de 0.1 pour cent.

La production des centrales (tout types confondus) a baissé de 7.4 pour cent par rapport à 2001 pour atteindre 65 milliards de kWh. Cette baisse s'explique notamment par la variation de l'offre disponible dans les pays voisins et par l'évolution des conditions climatiques en Suisse. Les centrales hydroélectriques ont fourni un peu plus de la moitié de l'apport électrique (56.2%), contre 39.5 pour cent pour les centrales nucléaires. Les centrales thermiques conventionnelles et les autres installations fournissant les quelque 4.3 pour cent restants. Les cinq centrales nucléaires suisses, utilisées à 91.7 pour cent de leur capacité, ont établi un nouveau record en produisant 25.7 milliards de kWh.²

La consommation d'électricité s'est élevée en 2003 à 55.1 milliards de kWh, soit une hausse de 1.1 milliard de kWh (+2%) par rapport à l'année précédente. La progression s'est déroulée lors des troisième et quatrième trimestres. Pendant les mois de grande chaleur (juin à août), la consommation a dépassé les valeurs de l'année précédente de 2.6 à 3.0 pour cent. Pour l'OFEN, la croissance démographique (augmentation de 61'000 individus) était le principal facteur de l'augmentation. De son côté, l'économie a freiné sa consommation. Par ailleurs, le nombre de degrés-jours de chauffage a dépassé de 7.1 pour cent le nombre de l'année précédente. Les mois de février, octobre et décembre ont été nettement plus froids qu'en 2002.

La production d'électricité des centrales suisses a augmenté de 0.4 pour cent en 2003, passant à 65.3 milliards de kWh. Les centrales hydrauliques, qui ont connu des conditions d'exploitation moyennes, ont produit 0.2 pour cent d'électricité de moins que l'année précédente. La baisse de production des centrales au fil de l'eau (-12.6%) a pu être compensée par l'activité renforcée des installations à accumulation (+11.4%). Grâce à une utilisation à 92.2 pour cent de leur capacité, les cinq centrales nucléaires suisses ont établi un nouveau record avec 25.9 milliards de kWh produits. Globalement, l'apport à la production d'électricité a été de 55.9 pour cent pour les centrales électriques, de 39.7 pour cent pour les centrales nucléaires et de 4.4 pour cent pour les centrales thermiques conventionnelles et les autres installations. En 2003, la production nationale a excédé les besoins (consommation nationale) pendant neuf mois. Avec des importations de 42.4 milliards et des exportations de 45.5 milliards de kWh, le résultat est un excédent d'exportations de 3.1 milliards de kWh. Aux premier et quatrième trimestres 2003, il a fallu importer 2.3 milliards de kWh pour rétablir l'équilibre entre offre et demande. Aux deuxième et troisième trimestres en revanche, on a enregistré un excédent d'exportations de 5.4 milliards de kWh.³

Der **Gesamtenergieverbrauch** der Schweiz lag 2006 bei 888'330 Terajoule und war damit 0.5 Prozent tiefer als im Vorjahr. Als Grund für den Rückgang wurden vor allem das warme Wetter (die Zahl der Heitztage lag 7.7% unter dem Vorjahresniveau) und die hohen Erdölpreise angegeben. Mengemässig ins Gewicht fiel vor allem der Rückgang bei Heizöl extraleicht um 4.8 Prozent und bei Erdgas um 1.9 Prozent. **Zugenommen hat dagegen der Elektrizitätsverbrauch**, er stieg um 0.8 Prozent auf einen Rekordstand von 57.8 Mia. Kilowattstunden und lag damit 10.3 Prozent über dem Stand von 2000.

Noch stärker als der Verbrauch stieg 2006 die Stromproduktion der inländischen Kraftwerke, nämlich um 7.5 Prozent auf 62.1 Mia. Kilowattstunden (kWh). Nach dem monatelangen Ausfall des Kernkraftwerks Leibstadt im Jahr 2005 nahm vor allem die Produktion der Atomkraftwerke stark zu (+19.2%) und erreichte mit 26.2 Mia. kWh einen Höchstwert. Die Wasserkraftwerke erzeugten dagegen 0.6 Prozent weniger Strom als im Vorjahr. Die Schweiz hat 2006 zum zweiten Mal in Folge mehr Strom importiert als exportiert. Allerdings war der Importüberschuss mit 2.7 Mia. kWh deutlich geringer als 2005 (6.4 Mia. kWh).⁴

Der Stromverbrauch stieg 2013 gegenüber 2012 um 0.6 Prozent an und betrug 59.3 Milliarden Kilowattstunden (kWh). Dies teilte das Bundesamt für Energie (BfE) im April 2014 mit. Damit lag der Verbrauch zwar erneut höher, aber immer noch unter dem Rekordverbrauch von 59.8 Mrd. kWh im Jahr 2010. Weil es 2013 im Vergleich zum Vorjahr 5.8 Prozent mehr Heitztage gab und das Heizen 9 Prozent des Verbrauchs ausmacht, sind Wettereffekte eine mögliche Erklärung für die Zunahme im Stromverbrauch. Eine weitere Erklärung ist das Wirtschafts- und Bevölkerungswachstum. Stromeffizienz-Effekte, die laut BfE 2012 bereits bei 722 Mio. kWh lagen, könnten erklären, weshalb der Stromverbrauch weniger stark gewachsen ist als das BIP. **Die Stromproduktion stieg 2013 um 0.4 Prozent** auf 68.3 Mrd. kWh, wobei vor allem das AKW Leibstadt mit seiner Leistungssteigerung von 1245 auf 1275 Megawatt zur Erhöhung der Produktion beigetragen hat.⁵

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 09.08.1996
LIONEL EPERON

Wasserkraft

Une expertise mandatée par l'Office fédéral de l'économie des eaux (OFEE) est parvenue à la conclusion que sur l'ensemble des moyens de production d'électricité (centrales nucléaires, centrales hydrauliques, photovoltaïque, énergie éolienne), **les aménagements hydro-électriques présentent le meilleur rapport** entre la quantité d'énergie qu'ils fournissent et la quantité d'énergie nécessaire de leur construction à leur élimination comparativement aux autres installations passées sous la loupe.⁶

Kernenergie

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 04.06.1997
LIONEL EPERON

Menée sous la houlette de l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS), l'étude «Possibilités et limites d'un approvisionnement décentralisé de l'électricité en Suisse» est parvenue à la conclusion que **l'abandon de l'énergie nucléaire dès l'an 2030 est techniquement réalisable à l'échelon national**. L'auteur de cette expertise, le directeur des Forces motrices du Nord-Est de la Suisse, Hans Rudolf Gubser, a envisagé à cette fin la construction d'environ 240'000 petites centrales thermiques décentralisées avec chauffage à distance produisant à la fois du courant et de la chaleur (couplage chaleur-force). Selon ce scénario, il suffirait alors d'ériger quelques grosses centrales électriques alimentées au gaz pour que la Suisse puisse se passer entièrement de l'atome qui, à l'heure actuelle, fournit 39% de l'électricité consommée dans le pays. Bien que jugée praticable sur le plan théorique, cette option ne manque cependant pas de soulever certains problèmes quant à sa réalisation, comme a tenu à le préciser M. Gubser. Sur le plan économique tout d'abord, cette solution engendrerait des investissements de l'ordre de CHF 46 milliards. Par ailleurs, elle contribuerait à une augmentation significative des rejets de CO₂ dans l'atmosphère. Enfin, la décentralisation de la production de courant se traduirait par d'importantes dépenses organisationnelles.

En raison de l'immense écho médiatique rencontré par cette expertise, l'Union des centrales suisses d'électricité a tenu à relativiser l'intérêt à porter à un éventuel abandon de l'atome en rappelant que les avantages et inconvénients de cette option étaient à mettre en balance avec les nombreux autres scénarios que l'UCS a élaborés depuis 1995 en vue de garantir l'approvisionnement futur de la Suisse en courant électrique. Les producteurs d'électricité ont ainsi confirmé dans une large mesure leur attachement au nucléaire qui, selon eux, doit être utilisé tant que les centrales atomiques suisses sont rentables et sûres. Quoi qu'il en soit, l'étude de l'UCS semble néanmoins illustrer une certaine baisse d'intérêt pour l'option nucléaire indigène au sein des milieux énergétiques dont les causes résident en grande partie dans les perspectives qu'ouvre la libéralisation du marché de l'électricité à l'échelon européen: En laissant entrevoir la possibilité de s'approvisionner à meilleur compte en courant nucléaire étranger, cette libéralisation rend en effet nettement moins attractive l'éventuelle réalisation d'infrastructures coûteuses et politiquement contestées que sont les centrales nucléaires.⁷

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 06.11.1998
LAURE DUPRAZ

L'expertise, demandée par Moritz Leuenberger en 1997 à un consultant allemand afin de s'assurer que **les fissures révélées dans le manteau du réacteur de Mühleberg (BE) ne présentaient pas de danger** pour la sécurité de l'installation, a donné ses résultats en début de l'année sous revue. Les experts allemands sont parvenus aux mêmes conclusions que la DSN. Les fissures apparues dans le manteau du réacteur ne mettraient pas en péril la sécurité de la centrale puisqu'elles n'empêcheraient en aucun cas l'arrêt du réacteur ni son refroidissement si une panne éventuelle se produisait. Concernant la demande des forces motrices bernoises (FMB) d'une exploitation illimitée de Mühleberg adressée au Conseil fédéral en 1996, le canton de Berne devait faire part au gouvernement de sa position. Le Conseil d'Etat bernois a donné un avis favorable aux autorités fédérales. Il a refusé l'arrêt de la centrale nucléaire pour 2002 et proposé une prolongation du délai d'autorisation d'exploitation. Le Conseil fédéral décida par la suite de prolonger la concession de la centrale jusqu'en 2012. Le combat des antinucléaires bernois ne s'est pas arrêté pour autant. Il fut relancé par la création d'une association «Berne sans atome» qui a entamé la récolte de signatures pour une initiative populaire cantonale réclamant la fermeture de Mühleberg (BE) dès 2002. Le texte, s'il était accepté, demanderait une modification de la Constitution bernoise. Il obligerait le canton, qui détient 69% des parts de la centrale, de décider l'arrêt rapide et définitif de l'installation et de renoncer à toute autre centrale sur le canton. Le comité est constitué d'organisations écologistes, du PS et des Verts.⁸

En juin 1999, Moritz Leuenberger avait créé le groupe d'experts EKRA afin de comparer les différents modèles de gestion des déchets radioactifs (stockage final géologique, entreposage à long terme contrôlé et récupérable et stockage intermédiaire) et de proposer des démarches à adopter. Le rapport et le modèle proposés par le groupe EKRA étaient prévus pour s'inscrire dans la loi sur l'énergie nucléaire (LENu). Les travaux de l'EKRA, rendus publics en février, recommandaient un **modèle de stockage géologique durable associant le stockage final à la possibilité de récupérer les déchets**: les objectifs sous-jacents étaient, d'une part, de garantir la sécurité de l'être humain et de l'environnement et, d'autre part, de laisser la liberté aux générations futures de décider de fermer le dépôt ou d'en maintenir l'accès grâce à la réversibilité. L'EKRA a toutefois souligné la précarité de faire des prévisions sur 100 000 ans. Le modèle proposé par l'EKRA prévoyait en plus du dépôt principal l'aménagement d'un dépôt test et d'un dépôt pilote, soumis à une phase d'observation prolongée. Au niveau du site type, l'EKRA concluait que Wellenberg (NW) satisfaisait aux exigences du stockage final géologique aussi bien qu'à celles du stockage géologique durable contrôlé. Pour l'EKRA, les options de stockage à l'étranger ne constituaient pas une alternative à la solution du problème en Suisse. Ainsi d'après eux, il convenait de poursuivre le programme lié aux déchets nucléaires avec le modèle du Wellenberg actualisé comme point de départ.⁹

En vertu de la loi fédérale du 18 mars 1983 sur la responsabilité civile en matière nucléaire, chaque exploitant d'installation nucléaire répond de manière illimitée des dommages causés. Depuis le 1er janvier 2001, le pool suisse pour l'**assurance de risques nucléaires** assume entièrement la couverture légale d'assurance d'**CHF un milliard par installation**. Jusqu'alors, les assurances privées couvraient CHF 700 millions et la Confédération CHF 300 millions. Bien que cette dernière ait retiré ses quotes-parts, elle assure, à concurrence d'un milliard également, les risques extraordinaires que les assureurs privés sont autorisés à exclure, à savoir des dommages dus à des événements naturels exceptionnels ou à des faits de guerre, de même que des prétentions issues de dommages différés. À la demande de l'OFE, Peter Zweifel, professeur à l'Institut d'économie sociale de l'Université de Zurich et son collaborateur Roland Umbricht ont examiné la couverture du risque nucléaire en Suisse et le prix à payer pour l'améliorer. Ils plaidaient en faveur d'une couverture d'assurance plus généreuse de l'ordre de 40 milliards, en invoquant les dommages estimés de 10 à 200 milliards que pourrait entraîner un accident grave avec fuites radioactives. Si la couverture était portée à CHF 4 milliards par installation, le courant d'origine nucléaire renchérirait de 0.14 ct./kWh. La hausse serait de 0.60 ct./kWh si elle passait à 10 milliards. À l'heure de la présentation du rapport, les primes responsabilité civile pesaient en moyenne pour 0.058 ct./kWh dans le prix du courant d'origine nucléaire. La seconde partie du rapport posait la question d'un recours au marché des capitaux pour créer une capacité supplémentaire d'assurance, notamment grâce à l'émission de titres de risques de crédit. Les auteurs parviennent à la conclusion qu'il serait possible de réunir au mieux de cette façon quelques centaines de millions de francs, et encore à un prix spécifique supérieur à la réassurance traditionnelle.¹⁰

En octobre, le groupe d'experts pour les modèles de gestion des déchets radioactifs (EKRA), présidé par le professeur Wildi, a publié son **deuxième rapport au sujet du modèle de stockage géologique durable contrôlé**. Le document réaffirme qu'un dépôt en profondeur est plus adapté qu'un dépôt en surface. La sécurité y sera meilleure, notamment face aux catastrophes, à la guerre, au terrorisme, aux chutes d'avion. Le "modèle Wildi" est composé de trois types de dépôts : le dépôt test, le dépôt pilote et le dépôt principal. Il offre la possibilité de maintenir ouvertes certaines parties – le dépôt pilote en particulier – pendant une phase de contrôle et d'observation prolongée. Il s'agit aussi de laisser la porte ouverte à la récupération des déchets en cas de défaillance de la sécurité. Conséquence : le groupe Wildi propose de mettre en place un système d'assurance spécial et d'en tenir compte dans la révision de la loi sur la responsabilité nucléaire. L'EKRA considère que la multiplication des droits d'opposition contre la construction d'un dépôt est problématique. Il suggère de retirer aux cantons et aux communes leur droit de veto et de transférer l'ensemble des compétences en matière d'énergie nucléaire à la Confédération. Le groupe "Wildi" reconnaît néanmoins l'importance de la participation des acteurs régionaux. Elle suggère la création d'un conseil de gestion pour l'élimination des déchets, une instance consultative dans laquelle la Confédération, les cantons, les producteurs de déchets, les organisations préposées à leur gestion, des organisations non gouvernementales

(ONG) et associations régionales seraient représentées. Selon le deuxième rapport Wildi, le rôle de la Confédération doit être accru. Elle devrait fixer un calendrier contraignant de mise en service des dépôts souterrains, car tant pour le Wellenberg que pour le dépôt de Benken la procédure était, à ses yeux, trop lente. La commission recommande également de séparer les autorités qui délivrent les autorisations de celles qui assurent la surveillance. Elle demande aussi la création d'un organe de contrôle indépendant chargé de superviser la gestion financière et le programme de travail de la Coopérative pour l'entreposage des déchets radioactifs (NAGRA). Le groupe plaide enfin pour l'encouragement des programmes pluridisciplinaires de recherche sur la gestion des déchets et pour la formation de spécialistes.¹¹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 19.03.2003
PHILIPPE BERCLAZ

Les habitants de la zone voisine allemande de Benken ont contesté les résultats du Nagra et ont demandé à leurs autorités de mener de nouvelles analyses. Mandaté par deux groupes opposés aux dépôts, une analyse de l'Institut d'écologie de Darmstadt (D) a rendu une étude allant dans leur sens. Les experts critiquaient le manque de critères précis dans l'évaluation des analyses du site de dépôt, d'où une impression d'opacité et d'arbitraire. Autre grief, la population n'avait pas été suffisamment impliquée dans le choix du site. Sur le plan géologique, **les experts allemands remettaient en cause les preuves que le Benken était optimal à long terme**. L'étude recommandait un examen du risque de tremblements de terre ou de mouvements de l'écorce terrestre, qui ne peuvent pas être exclus dans la région du nord de la Suisse, située près d'une zone de fissures tectoniques. L'analyse allemande dénonçait aussi l'énoncé selon lequel les couches d'opaline argileuse, qui devraient accueillir les déchets radioactifs, formaient une couche pratiquement imperméable. Des pertes d'eau auraient été observées lors d'un forage d'essai dans la roche.¹²

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 28.04.2004
PHILIPPE BERCLAZ

Mandaté par l'OFEN dans un but d'obtenir une **évaluation internationale indépendante**, un groupe d'experts de l'OCDE a vérifié l'analyse des risques de la Nagra pour le dépôt de déchets radioactifs au Benken. Ils ont conclu qu'elle correspond aux standards internationaux. Le rapport ne porte toutefois pas sur la faisabilité du projet.¹³

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 13.09.2005
PHILIPPE BERCLAZ

Commandée en 2004 par Moritz Leuenberger, l'OFEN a validé les **résultats de l'étude** menée par la Société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets hautement radioactifs (Nagra). La Nagra s'est penchée sur les roches cristallines et argileuses, ainsi que sur l'opaline argileuse. D'après les experts, ce troisième type de roche présente les meilleures caractéristiques de « barrière » pour accueillir les déchets hautement radioactifs. Elle est présente au pied du Jura argovien et soleurois, ainsi que dans le Weinland zurichois. Selon la Nagra, c'est dans cette dernière zone que l'opaline argileuse est située à la bonne profondeur, entourée de couches géologiques qui lui assurent une sécurité accrue. Par ailleurs, la roche est restée épargnée par les pressions tectoniques. Pour la Nagra, la région du Weinland zurichois, à proximité du village de Benken, remplit mieux que tout autre endroit les critères décisifs pour le stockage des déchets radioactifs. La Commission fédérale de la sécurité des installations nucléaires (CSA) a aussi donné un préavis favorable à l'étude de la Nagra, mais elle a relevé quelques inconnues. Les matériaux proposés pour les fûts de stockage ne seraient pas optimaux: ils pourraient dégager des gaz susceptibles d'attaquer la barrière d'opaline. L'OFEN a mis le dossier à l'enquête publique.¹⁴

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 24.04.2006
ANDREA MOSIMANN

Das neue Kernenergiegesetz verpflichtet die Schweizer Kernkraftwerkbetreiber, ihre Bestände an radioaktivem Material im Ausland beim Bundesamt für Energie zu deklarieren. Gemäss den Angaben wurden im Berichtsjahr **2000 Tonnen Uran und knapp 2500 Kilogramm Plutonium im Ausland gelagert**. Das Kernmaterial befand sich in Deutschland, Frankreich, Schweden, Grossbritannien und den USA. Der grösste Teil des Schweizer Kernmaterials im Ausland, nämlich 1642 Tonnen Natururan, war noch nicht in der Schweiz, es handelt sich um Material, das zur Herstellung von neuen Brennelementen eingekauft wurde.¹⁵

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 20.05.2006
ANDREA MOSIMANN

Eine **Umfrage des Instituts Demoscope im Auftrag von Swissnuclear**, dem Zusammenschluss der Kernkraftwerksbetreiber, kam zum Ergebnis, dass die Mehrheit der Bevölkerung (70%) die Atomenergie als notwendig für die Energieversorgung der Schweiz betrachtet. Der Ersatz der bestehenden Atomkraftwerke durch neue Anlagen, wenn diese den Betrieb einstellen müssen, wurde aber nur von 46% der Befragten befürwortet. Fast 54% der Befragten vertraten die Ansicht, die Lagerung hochradioaktiver Abfälle könne geregelt werden, 2001 waren es 46,3% gewesen.¹⁶

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 29.06.2006
ANDREA MOSIMANN

Im Juni akzeptierte der Bundesrat den **Entsorgungsnachweis** der Nagra für radioaktive Abfälle. Der Entsorgungsnachweis war 2002 eingereicht worden und basiert auf den Nagra-Untersuchungen im Opalinuston des Zürcher Weinlands. Zwischen 2003 und 2005 wurde er von den zuständigen Bundesbehörden und Fachkommissionen umfassend geprüft. Trotz einiger Kritikpunkte kamen sie zum Schluss, dass der Nachweis grundsätzlich erbracht sei. Der Bundesrat betonte, dass mit dem Entsorgungsnachweis lediglich die grundsätzliche Machbarkeit der Entsorgung radioaktiver Abfälle in einer bestimmten Schicht bejaht werde, dass damit aber noch kein Standortentscheid für ein geologisches Tiefenlager gefällt werde.¹⁷

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 02.11.2006
ANDREA MOSIMANN

Gemäss der Kernenergieverordnung von 2005 muss der Bund einen **Sachplan für die Lagerung von radioaktiven Abfällen in geologischen Tiefenlagern ausarbeiten**. Im März 2006 legte das Bundesamt für Energie (BFE) einen Entwurf für einen Fahrplan vor, nach dem zu verfahren ist, um einen Entscheid über einen Standort für ein geologisches Tiefenlager zu ermöglichen und mehrheitsfähig zu machen. Das BFE konsultierte anschliessend die kantonalen Fachstellen für Raumplanung und ergänzte den Entwurf mit ihren Anregungen. Der überarbeitete Entwurf wurde den betroffenen Behörden des Bundes und den Nachbarstaaten ab November zur Stellungnahme vorgelegt, die Vernehmlassung war am Ende des Berichtsjahres noch nicht abgeschlossen.¹⁸

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 20.11.2008
NICOLAS FREYMOND

À l'automne, l'OFEN, la DSN et la CEDRA ont communiqué la **liste des régions qui remplissent les critères géologiques pour accueillir un DFMR ou un DHR**. Le Weinland zurichois (ZH et TG), le Bözberg (AG) et la partie nord du Lägeren (AG et ZH) sont pressentis pour un DHR, alors qu'un DFMR est envisageable dans le Wellenberg (NW et OW), au pied du Jura sud (SO et AG) et dans le Südranden (SH). L'annonce a suscité une vague d'indignation dans ces régions et les autorités cantonales concernées ont vivement exprimé leur refus d'accueillir des déchets nucléaires dans leur sous-sol.¹⁹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 30.11.2008
NICOLAS FREYMOND

Outre l'inquiétude suscitée par un éventuel lien entre énergie atomique et cancer, d'autres éléments ont semblé attester une relative **perte de confiance de la population dans l'option nucléaire**. Selon une enquête Eurobaromètre commandée par la Confédération, la majorité des citoyens suisses (52%) rejette l'énergie nucléaire. Une plus grande proportion encore (58%) s'estime mal informée sur le problème des déchets nucléaires. De plus, le 30 novembre, en ville de Zurich, une initiative du camp rose-vert visant à inscrire dans le règlement communal l'abandon du nucléaire à moyen terme et le principe de la société 2000 Watt a été approuvée par 76,4% des votants. Des initiatives similaires ont été déposées dans les villes de St-Gall et de Berne.²⁰

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 27.02.2010
NICOLAS FREYMOND

Dans le cadre de la première étape du **plan sectoriel « Dépôts en couches géologiques profondes »**, l'IFSN a examiné, du point de vue de la sécurité et de la faisabilité technique, les domaines proposés en 2008 par la Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (NAGRA) pour accueillir un dépôt de déchets faiblement et moyennement radioactifs (DFMR) (Bözberg, pied sud du Jura, nord des Lägeren, Südranden, Wellenberg et Weinland zurichois) et pour le stockage de déchets hautement radioactifs (DHR) (Bözberg, nord des Lägeren et Weinland zurichois). L'analyse a confirmé la pertinence du choix de la NAGRA. Toutefois, l'IFSN a émis des évaluations mitigées concernant les sites du Wellenberg et du pied sud du Jura pour l'implantation de DFMR en raison d'un risque plus élevé au plan sismique.²¹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 06.05.2010
NICOLAS FREYMOND

Dans son rapport pour l'année 2009, l'IFSN a jugé seulement satisfaisante la **sécurité des centrales de Beznau (AG) et Gösgen (SO)**, la première en raison d'un accident ayant provoqué l'irradiation de deux collaborateurs et la seconde à cause de la remise en service de l'installation après une révision avant même que les causes du dérangement ne soient connues. L'IFSN a d'ailleurs déposé une plainte auprès de l'OFEN afin que l'erreur commise par les exploitants de l'installation soleuroise soit sanctionnée. La sécurité des deux autres centrales a par ailleurs été jugée bonne.²²

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 05.07.2010
NICOLAS FREYMOND

Au cours de l'été, la NAGRA a par ailleurs réalisé des investigations sur le terrain afin de préparer la deuxième étape du plan sectoriel qui consistera en l'**évaluation comparative des conséquences socio-économiques** du stockage des déchets pour chacun des domaines d'implantation retenus. Les aspects étudiés ont trait à la topographie, à l'aménagement du territoire, aux voies de communication et à la protection du paysage.²³

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 24.03.2011
LAURENT BERNHARD

Le Conseil fédéral a dans la foulée demandé au DETEC d'adapter les scénarios énergétiques établis en 2007 dans le cadre des **« perspectives énergétiques 2035 »** en demandant l'examen de trois options stratégiques. Le premier scénario prévoit le maintien du mix d'électricité et un éventuel remplacement anticipé des trois centrales nucléaires les plus anciennes (Beznau I et II ainsi que Mühleberg). Le deuxième scénario préconise un abandon progressif de l'énergie nucléaire. Les sites existants sont maintenus jusqu'à la fin de leur durée d'exploitation. Le troisième scénario vise un abandon anticipé. Selon cette variante, les centrales nucléaires sont mises hors service avant qu'elles n'arrivent à échéance.²⁴

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 22.06.2011
LAURENT BERNHARD

Conformément à la conception générale du **plan sectoriel « Dépôts en couches géologiques profondes »**, le Conseil fédéral a ratifié en novembre de l'année sous revue les six sites proposés par la Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (NAGRA) destinés à accueillir un dépôt de déchets faiblement et moyennement radioactifs. Il s'agit du Bözberg, du pied sud du Jura, du nord des Lägern, du Südranden, du Wellenberg et du Weinland zurichois. Cette décision a marqué la fin de la première étape et le début de la deuxième, qui consiste à comparer et tester les sites sélectionnés. La NAGRA a approfondi le niveau des connaissances géologiques requis à la procédure de sélection en réalisant des mesures sismiques d'envergure dans plusieurs domaines d'implantation. Par ailleurs, des conférences régionales, sous la direction de la Confédération, ont été créées en 2011 dans les régions susceptibles d'accueillir un dépôt de déchets radioactifs.²⁵

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 29.06.2011
LAURENT BERNHARD

Début mai, un rapport rendu public par l'IFSN a dénoncé des **lacunes des centrales nucléaires**. Celui-ci a établi que le stockage et le refroidissement des éléments combustibles irradiés constituaient le principal point faible des centrales nucléaires. Ce sont les installations de Beznau (AG) et surtout celle de Mühleberg (BE) qui ont attiré l'attention de l'autorité de surveillance. Sur les deux sites, le système de refroidissement de la piscine des combustibles n'est pas suffisamment protégé contre les séismes et les inondations. A Mühleberg, l'IFSN a critiqué en outre l'absence d'alternative au pompage de l'eau de l'Aar. En cas de crue particulièrement forte, il n'est pas possible de refroidir la piscine. Afin d'obtenir une autorisation d'exploitation à long terme, les exploitants des cinq centrales nucléaires devront présenter des mesures visant à éliminer ces faiblesses jusqu'au 31 août 2012. Le 30 juin, les Forces Motrices Bernoises (FMB) ont interrompu prématurément l'exploitation de la centrale de Mühleberg. Afin de répondre aux exigences de sécurité, l'exploitant a effectué des travaux de sécurisation portant sur l'approvisionnement en eau du système de refroidissement. La centrale n'a redémarré son activité qu'en fin septembre après avoir obtenu l'autorisation de l'IFSN.²⁶

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 24.11.2011
LAURENT BERNHARD

L'Office fédéral de l'énergie a annoncé en novembre que, selon les calculs effectués par Swissnuclear, **les coûts de la phase post-exploitation des centrales nucléaires suisses et de la gestion des déchets radioactifs** s'élevaient à 20,654 milliards de francs. Cette estimation tient compte des mesures à prendre dès la fin de l'exploitation (fonctionnement des systèmes de refroidissement, conditionnement des éléments combustibles dans des conteneurs de transport et de stockage), de la désaffectation des cinq centrales existantes et du dépôt intermédiaire de Würenlingen (AG) ainsi que de la gestion des déchets. Par rapport à la précédente évaluation de 2006, cela représente une hausse de 10%. Les calculs actualisés ont pris en considération les expériences faites en Allemagne, où les projets de démontage en cours se révèlent plus coûteux que prévus. Les frais de mise hors service ont par conséquent le plus fortement augmenté (+17%). La totalité de ces coûts est financée par les exploitants des centrales suisses, qui ont l'obligation de verser des contributions dans deux fonds indépendants. Selon les prévisions de l'OFEN, les exploitants devront, entre 2012 et 2016, verser chaque année 127,7 millions de francs au fonds de gestion des déchets et 60,7 millions de francs au fonds de désaffectation.²⁷

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 10.07.2012
LAURENT BERNHARD

En juillet, l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a publié les résultats de **l'examen des démonstrations de maîtrise des séismes des centrales nucléaires**. A la suite de la catastrophe de Fukushima, les exploitants des centrales nucléaires suisses ont été priés de démontrer que leurs installations étaient en mesure de résister à un tremblement de terre d'une importance exceptionnelle. Les exploitants devaient notamment authentifier que leur réacteur pouvait être mis hors service en toutes circonstances, que la dépressurisation était assurée et que le système de refroidissement pouvait être enclenché en cas de coupure de courant. De plus, le barrage de Mühleberg, situé en amont de la centrale, devait faire la preuve de sa capacité à résister à un séisme et à une crue de grande importance. Selon l'IFSN, tant le refroidissement du cœur du réacteur que celui des éléments de combustibles stockés dans les piscines sont garantis même en cas de fort tremblement de terre. La structure des bâtiments aussi bien que les éléments techniques permettent de garantir que la dose de radioactivité de 100 millisieverts ne sera pas dépassée. Il n'y a donc pas lieu de débrancher l'une ou l'autre des installations. En revanche, la qualité de l'analyse des risques à Gösgen (SO) a été sévèrement jugée par l'IFSN qui a estimé que les documents fournis étaient insuffisants et qui a dû à plusieurs reprises exiger des compléments d'information.²⁸

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 04.10.2012
LAURENT BERNHARD

En janvier, la Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra) a présenté **vingt projets d'accès aux dépôts de déchets radioactifs**. Ceux-ci se trouvent dans six régions d'implantation. La Nagra a respectivement proposé quatre portes d'accès dans le Jura-Est (Villigen/Böttstetten, Bözen/Effingen, Villigen/Böttstein et Würenlingen), au Pied Sud du Jura (Kölliken, Suhr et deux projets à Däniken), dans la région Nord des Lägern (Mellikon/Rekingen, Weiach, Glattfelden et Glattfelden/Bülach) et au nord-est de Zurich (Schlatt, Rheinau et deux projets à Marthalen). Pour ce qui est des trois projets localisés dans la région du Südranden, deux sont situés à Beringen et un à Wilchingen/Hallau. Quant au Wellenberg, une seule proposition (Wolfenschiessen) a été élaborée. Ces projets ont été mis en consultation dans le cadre des conférences régionales établies en 2011. Les régions en question pourront évaluer les propositions, les adapter ou en proposer d'autres. Suite aux résultats de cette collaboration, la Nagra sera chargée de retenir une installation de surface par région. Il est à relever que les six cantons concernés (AG, SH, SO, NW, TG, ZH) ont immédiatement protesté contre les projets sélectionnés en mettant en cause les critères appliqués par la Nagra. Face à ces critiques, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a revu le calendrier initial. Afin qu'elles puissent examiner d'autres projets d'accès, les conférences régionales ont bénéficié d'une extension de délai de six mois. Elles devront remettre leurs analyses d'ici la fin avril 2013 à l'OFEN.²⁹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 21.11.2012
LAURENT BERNHARD

En novembre, les commissions des **fonds de désaffectation et de gestion des déchets radioactifs** ont revu à la hausse les contributions des exploitants. Par rapport à la dernière évaluation de 2006, les contributions ont été augmentées de 10% pour la période 2012-2016. Les exploitants des centrales nucléaires suisses devront donc thésauriser 20,654 milliards de francs en vue de l'arrêt des installations et de la gestion des déchets. Les contributions des exploitants sont calculées, conformément à l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion, sur la base des

études de coûts mises à jour tous les cinq ans en fonction de l'état actuel des connaissances et de la technique.³⁰

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 10.01.2013
LAURENT BERNHARD

Les **tests de résistance (« stress tests ») de l'Union européenne**, publiés en janvier, ont confirmé le niveau élevé de la sécurité des centrales nucléaires suisses et la pertinence des mesures prises à la suite de l'accident de Fukushima. L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a néanmoins identifié huit points techniques qui s'ajouteront aux 37 critères de vérification que l'autorité de surveillance avait établis lors de sa propre analyse de la catastrophe nucléaire.³¹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 04.02.2013
LAURENT BERNHARD

La centrale nucléaire de Mühleberg (BE) a de nouveau défrayé la chronique au cours de l'année sous revue. En février, **l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) a rendu son rapport sur la sécurité du site**. Des experts de la mission OSART (« Operational safety review team ») ont inspecté la centrale bernoise durant trois semaines en octobre 2012. Le rapport indique que les Forces motrices bernoises (FMB) respectent les exigences internationales, mais il relève des lacunes dans la gestion, l'exploitation et la surveillance des installations. Les experts ont constaté entre autres que les cadres de l'entreprise ne passaient pas suffisamment de temps sur place pour surveiller les activités et encadrer le personnel de la centrale et que les pompiers de l'entreprise n'étaient pas opérationnels de manière ininterrompue. Dans un souci d'améliorer le niveau de sécurité, l'AIEA a établi des recommandations d'ordre technique. L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a exigé que ces recommandations soient mises en œuvre par les Forces motrices bernoises. L'application de ces mesures sera examinée par des experts internationaux au cours de l'année prochaine.³²

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 26.09.2013
LAURENT BERNHARD

Dans le cadre du processus de recherche du ou des sites aptes à accueillir les dépôts en couches géologiques profondes pour déchets radioactifs, la Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra) a mené tout au long de l'année sous revue **des études de planifications dans les régions d'implantations potentielles**. Le but de ces études consiste à sélectionner des zones d'emplacement concrètes dans les six régions présélectionnées, à savoir Jura-est, le Pied sud du Jura, le Nord des Lägern, Südranden, le Wellenberg et Zurich nord-est. En mai, les conférences régionales ont présenté en tout 34 projets potentiels. La Nagra en avait proposé 20 l'année dernière. D'ici à la fin 2013, les six régions ont été tenues de sélectionner chacune un site d'implantation. En septembre, la Nagra a fait savoir que la désignation du ou des sites d'implantation ne devrait intervenir qu'à la fin de l'année 2016. Ce retard a laissé planer des doutes quant au respect des délais initialement fixés par la société nationale. Rappelons que l'objectif consiste à mettre en service le dépôt des déchets moyennement à faiblement radioactifs en 2030 et celui des déchets hautement radioactifs en 2040.³³

Alternativenergien

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 17.05.2002
PHILIPPE BERCLAZ

Dans le cadre de son programme de recherche "Fondements de l'économie énergétique" (EWG), l'OFEN a publié deux études des bureaux Infrac (Zurich) et Prognos (Bâle) traitant de la possibilité de **substituer l'énergie éolienne à l'énergie nucléaire** en important du courant éolien. Elles ont abordé la faisabilité d'une telle solution, la problématique des coûts et les conséquences sur les réseaux électriques. Les auteurs constatent que le potentiel technique de l'énergie éolienne, à terre comme en mer, lui permettrait de satisfaire plus que la demande de courant actuelle en Europe. Des incertitudes pèsent cependant sur l'exploitation de ce potentiel. Sur terre, certains inconvénients comme le bruit, les reflets de lumière ou les atteintes au paysage pourraient entraver les projets. Les études citent aussi le manque d'expérience, s'agissant des parcs éoliens en pleine mer, et les lacunes dans la définition des possibilités et des coûts liés à la constitution de capacités de réserves supplémentaires, lesquelles gagneront en importance avec la croissance de l'énergie éolienne. Au total, il faut s'attendre à ce que le coût global du courant éolien importé s'établisse en 2020 autour de 8-9 ct./kWh (Infrac) ou entre 9 et 12 ct./kWh (Prognos). Compenser la production de courant des centrales nucléaires suisses lorsque celles-ci auront atteint 40 ans d'exploitation par du courant éolien importé apparaît faisable techniquement et économiquement pour les auteurs – les coûts supplémentaires

seraient supportables. Les estimations varient entre 11,5 et 18,6 milliards de francs. Ils recommandent de combiner l'importation de courant éolien à un renforcement sur le plan de l'utilisation rationnelle de l'énergie et au recours aux énergies renouvelables indigènes comme le prévoit le programme SuisseEnergie. Pour aboutir, une telle stratégie nécessiterait toutefois des mesures étatiques tel qu'un négoce de certificats harmonisé à long terme et assorti de quotas de livraison. Comme pour toute technologie d'avenir, il reste encore des inconnues majeures, notamment en ce qui concerne l'évolution des prix du courant tiré d'énergies renouvelables sur le marché.³⁴

Umweltschutz

Gewässerschutz

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 14.04.1990
SERGE TERRIBILINI

Suite à un postulat de H. Hubacher (ps, BS) transmis par le Conseil national en 1988 et demandant au gouvernement l'établissement d'un **rapport sur l'état de l'eau potable en Suisse** et les mesures nécessaires à mettre en oeuvre, l'OFEFP a publié, en début d'année, un document intermédiaire sur l'exploitation des données collectées jusqu'ici. Il en ressort que, même si la qualité de l'eau est globalement satisfaisante, des atteintes dues aux nitrates, provenant en grande partie de l'agriculture, sont à remarquer. Concernant d'autres substances, des examens plus approfondis sont encore nécessaires pour dresser un bilan précis.³⁵

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 23.09.1993
MATTHIAS RINDERKNECHT

Das BUWAL arbeitete eine Studie über die **Möglichkeit einer Abwasserabgabe** aus, da der Finanzbedarf von über einer CHF Mia. pro Jahr für den Ausbau von Kläranlagen künftig nicht mehr durch öffentliche Mittel abgedeckt werden kann. Das neue Gewässerschutzgesetz, welches seit dem 1. November 1992 in Kraft ist, verlangt eine Kostendeckung nach dem Verursacherprinzip, was die Erhöhung des Wasserpreises oder eine nationale Abwasserabgabe, abgestuft nach eingeleiteten Schadstofffrachten, nahe legen würde.³⁶

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 27.11.1993
MATTHIAS RINDERKNECHT

Gemäss einer **Studie der Eidgenössischen Gewässerschutzkommission** trägt die Landwirtschaft zu einem grossen Teil zur Verunreinigung der Gewässer bei, insbesondere was die Belastung mit Stickstoff in verschiedenster Form anbelangt (38% der Gesamteinleitung). Aus diesem Grund forderte die Kommission die konsequente Durchsetzung der Bestimmungen über die umweltverträgliche Bewirtschaftung der Böden, die Stilllegung von landwirtschaftlichen Nutzflächen und die Schaffung von ökologischen Ausgleichsflächen. Ebenso soll der Tierbestand weiter reduziert werden und die Integrierte Produktion (IP) sowie Bio-Landbau stärker gefördert werden.³⁷

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 04.01.1994
SERGE TERRIBILINI

Une étude de l'OFEFP a démontré que la Suisse pourra assurer son approvisionnement en eau potable au-delà de l'an 2000. Elle a néanmoins relevé que les **nappes phréatiques étaient de plus en plus polluées**. Les principaux responsables en seraient l'agriculture, les transports ainsi que les eaux usées ménagères et industrielles. L'OFEFP a ainsi recommandé d'achever rapidement la construction du réseau des stations d'épuration mais également d'améliorer la qualité de ces installations.³⁸

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 04.06.2002
PHILIPPE BERCLAZ

Après dix ans de lutte pour l'assainissement du **lac Léman**, la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL) a annoncé que celui-ci **se portait mieux**. La concentration de phosphore a chuté en 2001 à 34,2 mg/l (microgrammes par litres), soit 35% de moins. Le but à atteindre pour 2010 est de l'ordre de 20 microgrammes, soit un état écologique optimal. Le chlorure (industrie et sel de déneigement) a passé de 2,7 mg/l en 1971 à 7,4 mg/l en 2000. Les poissons nobles (ombles, chevaliers et féras) ont fait un retour remarqué. En 2000, quelque 80 tonnes d'ombles ont été pêchées, contre 48 tonnes en 1991. Le taux de mercure dans la chair des poissons est retourné à des valeurs proches du naturel. En 1974, la chair de la lotte en contenait 500 microgrammes par kilo, contre environ 50 en 2000. Autre aspect réjouissant: l'augmentation constante des capacités des stations d'épuration. Près de 90% de la population était raccordée à des STEP en 2000, contre environ 80% en 1991. Toutefois, la qualité biologique des 10% des cours d'eau restants est considérée comme très mauvaise. Lors de ce bilan, le CIPEL a lancé un cri d'alarme afin d'alerter

l'opinion publique sur la disparition des produits sans phosphates pour les lave-vaisselles. La Commission a promis de publier pour l'automne 2003 une étude approfondie pour un phénomène qu'elle jugeait inquiétant.³⁹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 26.07.2007
ANDREA MOSIMANN

Das Bundesamt für Umwelt hat 2007 erstmals eine nationale Bestandesaufnahme über die Wasserentnahme- und Wasserrückgabestellen entlang von Schweizer Flüssen veröffentlicht. Auf dieser so genannten **Restwasserkarte** wurden all jene fest installierten Entnahmen aufgeführt, die mehr als 20% des durchschnittlichen natürlichen Abflusses eines Fliessgewässers bei Niederwasser benutzen. Der Hauptanteil der Entnahmen dient zur Wasserkraftnutzung, in wenigen Fällen wird das Wasser für andere Zwecke wie z.B. zur Kühlung von Kernkraft- oder Industrieanlagen, zur Bewässerung, zur Trinkwasserversorgung oder zum Betrieb von Beschneigungsanlagen entnommen. Bei knapp 90% der Wasserkraftwerke überschreitet die zurückgehaltene Menge 50% der mittleren Niederwasserabflussmenge eines Fliessgewässers.⁴⁰

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 22.10.2009
NICOLAS FREYMOND

L'OFEV, l'OFSP et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) ont tiré un **bilan positif des projets d'assainissement des eaux souterraines et de l'eau des lacs** réalisés dans le secteur agricole par les cantons et les communes avec le soutien de la Confédération. Les objectifs de réduction des teneurs en nitrates, en phosphore et en produits phytosanitaires ont été largement atteints grâce à des mesures telles qu'un mode d'assolement approprié, une technique de culture respectueuse du sol, l'aménagement de surfaces herbagères, de bordures tampons et de prairies naturelles. Il en résulte que les eaux souterraines et les lacs satisfont aux critères de propreté garantissant la qualité de l'eau potable.⁴¹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 06.03.2014
MARLÈNE GERBER

Beunruhigende Resultate förderte eine im März 2014 veröffentlichte und vom BAUF in Auftrag gegebene Studie der Eidgenössischen Anstalt für Wasserversorgung, Abwasserreinigung und Gewässerschutz (Eawag) zu Tage: Die Untersuchung von fünf mittelgrossen Fliessgewässern (Salmsacher Aach (TG), Furtbach (ZH), Surb (AG), Limpach (SO) und Mentue (VD)) ergab eine erhebliche **Belastung der Mittellandflüsse durch Pestizide**, wobei ein Grossteil dieser Belastung durch in der Landwirtschaft eingesetzte Pflanzenschutzmittel verursacht wurde. Von den 104 nachgewiesenen Substanzen überschritten insgesamt 31 die in der Gewässerschutzverordnung (GSchV) festgelegten Grenzwerte. Auch wenn die festgestellten Konzentrationen für den Menschen ungefährlich seien, könnten Auswirkungen auf in den Gewässern heimische Organismen nicht ausgeschlossen werden, so die Eawag. Diese Befunde nahm Pro Natura sogleich zum Anlass, um der Forderung nach einer raschen Ausscheidung der Gewässerräume, wie dies die Gewässerschutzverordnung vorsieht, Nachdruck zu verleihen. Neben Pro Natura meldete sich auch der Fischereiverband mit der Forderung nach strikteren Massnahmen zum Schutz vor schädlichen Pestiziden zu Wort. Überrascht zeigte sich Markus Ritter, der Präsident des Bauernverbandes. Man sei davon ausgegangen, dass bestehende rechtliche Bestimmungen ausreichen würden und man sei auf die Einhaltung der Vorschriften bedacht, würde der Angelegenheit jedoch in Zukunft verstärkte Aufmerksamkeit widmen. Mit einer Interpellation verlangte Nationalrat Jacques Bourgeois (fdp, FR) in der Folge vom Bundesrat weitere Informationen zu Generalisierbarkeit und Interpretation der Studienergebnisse. Ersteres bestätigte der Bundesrat und hielt in diesem Zusammenhang fest, dass in kleineren Gewässern bislang gar höhere Konzentrationswerte gefunden worden waren. Er gab allerdings auch bekannt, dass gemäss den Umweltqualitätsnormen der EU lediglich 19 und nicht - wie gemäss GSchV - 31 Pestizide den Grenzwert überschreiten würden, erachtete den Handlungsbedarf in der Landwirtschaft zur Reduktion der Gewässerbelastung jedoch als gegeben. Er verwies in diesem Zusammenhang auf in Angriff genommene Massnahmen, wie die im Berichtsjahr beschlossene Aufrüstung der Abwasserreinigungsanlagen oder die in Erfüllung eines Postulats zu prüfende Lancierung eines Aktionsplans zur nachhaltigen Verwendung von Pflanzenschutzmitteln. Die Studie der Eawag fiel zusammen mit der umstrittenen Umsetzung der Gewässerschutzverordnung, bei der die Interessen des Natur- und Hochwasserschutzes und diejenigen der Landwirtschaft bereits heftig aufeinanderprallten. Die Tribune de Genève fasste die laufenden Bestrebungen und Erkenntnisse im Gewässerschutz treffend folgendermassen zusammen: "Le sauvetage des rivières suisses ne sera pas un long fleuve tranquille."⁴²

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 26.08.2014
MARLÈNE GERBER

Trotz der sich verringernden Speicherkapazität von Gletschern und Seen, der sich stetig nach oben verschiebenden Schneefallgrenze und des abnehmenden Niederschlags in den Sommermonaten sei die **Wasserversorgung** der Zukunft viel stärker vom sozioökonomischen und technischen Wandel abhängig. Dieser werde angetrieben durch die sich verändernden Nutzungsansprüche sowie den steigenden Wasserbedarf in Gesellschaft und Wirtschaft, was auch zunehmend Nutzungskonflikte verursache. Diese Schlussfolgerung präsentierten Forscher an der Abschlussveranstaltung zum Nationalen Forschungsprogramm "Nachhaltige Wassernutzung" (NFP 61) im November. Demzufolge sei die Sanierung alternder Infrastrukturen sowie ein integriertes Wassermanagement, wobei sich alle betroffenen Akteure und Sektoren auf übergeordnete Ziele zur Förderung einer nachhaltigen Wassernutzung einigen, prioritär. Dies beinhalte auch die Stärkung der interkommunalen und interkantonalen Zusammenarbeit. Im Vergleich zum übrigen Europa hinke die Schweiz bezüglich Wassermanagement hinterher. Als Beispiel fügten die Forscher den Boom an Wärmepumpen an. Hier fehle vielfach die Koordination mit der Trinkwasserversorgung. Ist eine Sonde erst einmal installiert, kann das Grundwasser nicht länger als Trinkwasser genutzt werden. Bereits im Frühjahr wies das BAFU in einer durch Experten erarbeiteten Studie darauf hin, dass eine umsichtige Wassernutzung die Wasserversorgung in der Schweiz langfristig sichern könne und empfahl zu diesem Zwecke diverse Massnahmen zur optimierten Verteilung der Ressource sowie zur Erhöhung der Versorgungssicherheit. Zu einer wesentlichen Herausforderung zählt die Studie die Instandhaltung der dafür benötigten Infrastruktur, über deren Zustand oft nicht ausreichende Informationen vorliegen. Allfälliger Sanierungsbedarf müsste rechtzeitig erkannt werden, damit die benötigten Mittel für den Fall vorhanden wären und eingesetzt werden könnten. Auch Letzteres sei oftmals nicht gegeben, da Gebührenerhöhungen, insbesondere wenn sie an Gemeindeversammlungen zur Diskussion stehen, häufig abgelehnt würden. Aufgrund einer externen Studie geht das zuständige Bundesamt davon aus, dass rund ein Viertel der Wasserversorgungen die Gebühren beträchtlich erhöhen müsste, um keine Unterdeckung zu riskieren.⁴³

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 10.04.2015
MARLÈNE GERBER

Mit Inkrafttreten der revidierten Fremd- und Inhaltsstoffverordnung (FIV) per 1. Januar 2014 war der Grenzwert für Arsen von 50 auf 10 Mikrogramm gesenkt sowie ein Grenzwert für Uran festgelegt worden (30 Mikrogramm). Die neuen Grenzwerte entsprechen den durch die WHO festgelegten Richtwerte. Die Senkung hatte zur Folge, dass die Grenzwerte in Gewässern einzelner Versorgungsgebiete, die sich insbesondere in den alpinen Regionen der Kantone Graubünden, Tessin und Wallis befinden, überschritten wurden. Im April 2015 erschien in der Fachzeitschrift "Aqua & Gas" ein Artikel der EAWAG zu **Methoden der Arsen- und Uranentfernung aus dem Trinkwasser**. Die Studie folgert, dass der Arsengehalt in Gewässern am Besten mit Eisenoxidfiltern reduziert werden könne. Einer erhöhten Urankonzentration sei in erster Linie mit Ionentauschern zu begegnen.⁴⁴

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 02.05.2016
DIANE PORCELLANA

La Suisse, par obligation liée au protocole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur l'eau et la santé, a informé sa population sur la **qualité de l'eau potable et de l'eau de baignade**, ainsi que sur les projets menés dans les domaines de l'eau et de l'assainissement des eaux usées. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ont analysé, de 2013 à 2015, la qualité de l'eau potable, la collecte des eaux usées, l'accès à l'eau potable et l'apparition de maladies hydriques. Leur **rapport** atteste de la bonne qualité de l'eau potable et de baignade. Les cas de maladies sont sporadiques et l'ensemble de la population a accès à de l'eau potable salubre. Toutefois, l'absence de collecte de données centralisées est pointée du doigt. Jusqu'à présent, les données sont récoltées par une dizaine de cantons et environ 1400 distributeurs d'eau potable. La Suisse devrait procéder à des évaluations nationales basées sur une gestion optimale des données relatives à la qualité de l'eau. De plus, elle devrait instaurer un système de déclaration des cas de maladies liées à l'absorption d'eau contaminée et créer un dispositif d'urgence pour améliorer l'approvisionnement en eau lors de situations extraordinaires. S'agissant des projets, des stations d'épuration seront équipées d'ici 2040 pour éliminer les micropolluants. Au vue des résultats, la Suisse répond aux exigences du protocole, à savoir de contribuer à la réduction du nombre de maladies en améliorant la gestion hydrique.⁴⁵

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 04.04.2017
BERNADETTE FLÜCKIGER

In 2017 präsentierte die EAWAG eine Studie zur **Pestizidbelastung in kleinen Bächen**, die sie im Auftrag des BAFU erstellt hatte. Dafür waren zum ersten Mal fünf kleinere Bäche, deren Einzugsgebiete typisch für eine starke landwirtschaftliche Nutzung sind, über einen Zeitraum von sechs Monaten untersucht worden. Insgesamt wurden gegen 1800 Wasserproben gesammelt. Die Studie zeigte eine hohe Belastung der Bäche durch diverse Pflanzenschutzmittel: 128 verschiedene Wirkstoffe aus Acker-, Gemüse-, Obst- und Rebbau wurden in den Proben nachgewiesen; sowie 61 Herbizide, 45 Fungizide und 22 Insektizide. In 80 Prozent der Proben wurde die Anforderung der GSchV ($\leq 0.1 \mu\text{g/L}$) von mindestens einem Wirkstoff nicht eingehalten – in allen fünf untersuchten Bächen während über zwei Monaten, in zwei Bächen praktisch während des gesamten Untersuchungszeitraums. Problematisch seien diese Überschreitungen auch deshalb, weil darunter Wasserlebewesen wie etwa der Bachflohkrebs litten, so ein Experte des BAFU in La Liberté. Stephan Müller, Abteilungsleiter Wasser des BAFU, sah vor allem die Landwirtschaft und die Konsumentinnen und Konsumenten in der Verantwortung: Erstere müssten ihre Produktion umbauen und weniger Pflanzenschutzmittel verwenden; dies solle über den Aktionsplan Pflanzenschutzmittel erreicht werden. Letztere wiederum müssten auch bereit sein, weniger schönes Obst zu essen, so Müller.

In den Medien wurden einige Experten von Umweltschutzorganisationen zitiert; diese waren der Ansicht, dass die Resultate zwar skandalös, aber keinesfalls überraschend seien. Die Bauern müssten nun dringend den Einsatz von Pflanzenschutzmitteln reduzieren. Markus Ritter (cyp, SG) vom Bauernverband hingegen argumentierte, dass die Landwirte schon jetzt so wenig Pflanzenschutzmittel wie möglich verwendeten. Zudem zweifelte er an der Repräsentativität der fünf Bäche, da sie alle im Einzugsgebiet von Spezialkulturen lägen. In den Medien wurde auch auf die quasi gleichzeitig mit dem Bekanntwerden der Studienresultate geplante gesetzliche Lockerung des Gewässerschutzes durch eine Verordnungsänderung hingewiesen. Durch diese erhielten die Kantone mehr Spielraum bei der Ausscheidung des Gewässerraums, was wiederum zur Möglichkeit führen könne, näher am Ufer kleiner Bäche zu düngen.⁴⁶

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 01.06.2017
DIANE PORCELLANA

Le projet de recherche lancé par l'EAWAG relatif aux nouveaux traitements visant à réduire la pollution des micropolluants révèle la perturbation des fonctions de l'écosystème aquatique outre l'atteinte aux espèces dans les stations d'épurations. Les scientifiques ont été mandatés pour accompagner l'extension des stations d'épuration qui profiteront de nouveaux traitements pour éliminer les micropolluants dans les eaux usées.

Entre 2013 et 2014, les analyses montrent que de nombreux micropolluants sont déversés dans les rivières avec les eaux usées traitées. Des signes de stress ont été observés dans les populations vivant en aval des points de rejet des stations. Des processus de détoxification cellulaire ont été activés, une diffusion de la résistance aux antibiotiques, une perturbation de la reproduction ou une mortalité accrue des juvéniles ont été constatés chez des espèces par les chercheurs. D'après les premiers effets, les nouvelles techniques semblent faire leurs preuves.⁴⁷

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 02.04.2019
DIANE PORCELLANA

D'après l'étude de l'EAWAG et du Centre Ecotox, les **ruisseaux aux bassins versants très agricoles sont fortement pollués par les produits phytosanitaires**, menaçant ainsi les animaux et végétaux aquatiques. Leurs analyses s'appuient sur des échantillons prélevés de mars à octobre 2017, dans cinq cours d'eau représentatifs, sous mandat de l'OFEV dans le cadre de l'observation nationale de la qualité des eaux de surface (NAWA). D'après les résultats, des dépassements de critères de qualité environnemental ont été observés. Les seuils uniques de l'ordonnance sur la protection des eaux ne sont pas respectés et n'assurent pas une protection suffisante des organismes aquatiques. Cette troisième recherche sur les pesticides complète les analyses de routine du réseau de base constitué de 100 stations de mesure. Les données serviront à évaluer les effets des mesures du plan d'action sur les produits phytosanitaires et à améliorer le réseau d'observation.⁴⁸

Bodenschutz

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 18.03.1993
MATTHIAS RINDERKNECHT

Von den ca. 40'000 in der Schweiz festgestellten **Altlastverdachtsflächen** gelten gemäss einer Schätzung des BUWAL etwa 80% als unbedenklich. Allerdings müssten einzig für die Sanierung der 500 schlimmsten Giftgruben über CHF 2 Mia aufgewendet werden, um keine Trinkwasserverseuchung und keine Schadstoffübertragung in die Nahrungskette zu riskieren.⁴⁹

Allgemeiner Umweltschutz

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 13.12.1991
SERGE TERRIBILINI

L'OFEFP (Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage), par la publication de son **rapport sur «l'état de l'environnement en Suisse 1990»**, a entamé un cycle de comptes rendus périodiques sur l'état et les changements de l'environnement en Suisse. Cet ouvrage, après avoir fait l'historique des modifications environnementales au vu de l'évolution démographique et économique du pays depuis 1950, et montré les buts et principes de sa politique en la matière ainsi que l'état de sa législation, passe en revue les divers domaines de la politique de l'environnement (sol, air, eau, déchets, bruit, etc.), décrivant leur évolution, leur état, les résultats obtenus ou les tâches à effectuer.⁵⁰

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 25.11.1997
LIONEL EPERON

Fin novembre, l'OFEFP et l'Office fédéral de la statistique ont conjointement présenté le **3e rapport sur l'état de l'environnement** en Suisse. Bien que ce document dresse un constat globalement positif de la situation grâce à des améliorations significatives dans plusieurs domaines depuis la parution du dernier rapport en 1993, le directeur de l'OFEFP, Philippe Roch, s'est cependant abstenu de tout triomphalisme en soulignant le fait que d'importantes menaces subsistent dans plusieurs secteurs (bruit, air, protection de la faune, pollution de l'eau par l'agriculture). L'écologisation grandissante de l'économie liée au nombre toujours plus conséquent d'audits écologiques et de certificats ISO 14'000 attribués à des entreprises a en revanche été saluée, de même que la tendance qui se dessine de plus en plus vers l'instauration d'une réforme fiscale fondée sur des critères écologiques.⁵¹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 20.10.1998
LAURE DUPRAZ

Pour la première fois, l'OCDE a procédé à un **examen des performances environnementales de la Suisse**. Les experts de l'OCDE ont souligné les avancées importantes de la Suisse dans les domaines de la protection de l'air, de la protection des eaux et de la lutte contre le bruit. Quant à la politique des transports suisse, elle fut qualifiée de modèle pour les autres pays de l'OCDE. La gestion des déchets a été jugée efficace, mais les installations d'incinération devraient encore être complétées. Le rapport recommande davantage de coopération intercantonale pour l'incinération et regrette la forte augmentation, depuis 1992, des déchets spéciaux exportés. Deux points faibles principaux ont été relevés: la forte diminution des espaces naturels et la réduction de la diversité biologique. Les espèces animales et végétales subiraient une pression énorme. La destruction de biotopes se poursuivrait en raison de l'urbanisation, de la modernisation de l'agriculture, de l'extension des réseaux de transport et du tourisme. Parmi les recommandations de l'organisation internationale, la Suisse est incitée à développer une réforme fiscale écologique qui pourrait inclure une augmentation sensible des taxes sur l'essence.⁵²

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 25.06.2002
PHILIPPE BERLAZ

Deux rapports sur l'état de l'environnement en Suisse ont été publiés: celui du Programme prioritaire environnement (PPE) et celui réalisé chaque quatre ans par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) et l'Office fédéral de la statistique (OFS). Parmi les points positifs, les rapports notent l'amélioration de l'efficacité écologique dans de nombreux domaines. Cela signifie que la pollution provoquée par chaque unité produite est moins élevée. L'efficacité de la récupération et de l'élimination des déchets a aussi été citée par les experts. L'image d'Epinal d'une Suisse soucieuse de sa nature a toutefois été égratignée. Les rapports ont abouti à un **diagnostic noir**. Le sol se fait dévorer: chaque seconde 0.86 mètre carré est bétonné. Cette situation accentue par voie de conséquence l'érosion, les concentrations de substances polluantes, le compactage et la pollution entraînant une diminution de la fertilité. Le bruit est sous-estimé comme cause de maladie: près d'un quart de la population est exposé de jour comme de nuit, à un niveau de bruit qui dépasse les valeurs limites admises pour les quartiers d'habitation. Les grands axes routiers, les

voies de chemins de fer et les aéroports en sont les principaux responsables. Malgré les progrès faits dans le domaine de la protection de l'air, la pollution de l'air est trop importante dans les zones de concentration urbaine et les vallées alpines peuplées. Au chapitre de la diversité, l'agriculture "douce" a permis à certaines espèces comme la huppe et le gypaète barbu de revenir au pays. Néanmoins, le nombre des espèces végétales et animales n'a cessé de régresser. Ainsi, 95% des amphibiens ont disparus ou sont menacés. Au niveau de l'eau, la Suisse a enregistré des progrès avec un recul de consommation d'eau potable. Les eaux des lacs et des rivières ont également pu être sauvés de l'asphyxie grâce aux stations d'épuration. Ce dernier point est à relativiser, car ces eaux sont tellement contaminées par des substances chimiques qu'elles menacent la vie de la faune. L'effet de serre n'a pas ralenti et, au contraire, se renforce. Les auteurs du rapport PPE assurent qu'il est déjà prévisible que la Suisse ne respectera pas ses engagements pris à Kyoto en matière de réduction des gaz à effet de serre. Des efforts plus importants que ceux prévus par le protocole sont nécessaires à leurs yeux. Le rapport de l'OFEFP et de l'OFS met en garde sur les nouveaux risques pour l'environnement. Il cite les risques inhérents aux champs électromagnétiques, aux biotechnologies (génie génétique) et aux nouvelles substances chimiques, dont les effets sur l'environnement sont encore mal connus. Afin d'inverser la tendance, les deux rapports recommandent d'appliquer systématiquement la loi sur le CO2 et d'engager une réforme fiscale écologique. L'implication des décideurs, des industriels et des citoyens en faveur de la nature doit aussi être accentuée.⁵³

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 13.07.2011
MARLÈNE GERBER

Mitte Jahr präsentierte das Bundesamt für Umwelt (BAFU) zusammen mit dem Bundesamt für Statistik (BFS) den neuen **Bericht zum Zustand der Umwelt in der Schweiz**. Positiv bewertet wurden unter anderem der Zustand des Oberflächen- und Grundwassers sowie die Luftqualität und die Altlastensanierung. Der Bericht ortet die weitgreifenden, positiven Veränderungen jedoch hauptsächlich vor der Jahrtausendwende, während er in jüngster Vergangenheit eher von einer Stabilisierung des Zustandes spricht. Als klar verfehlt bezeichnet er die Ziele im Bereich des Klimawandels und der Biodiversität. Das BAFU konstatiert, dass das im Rahmen des Kyoto-Protokolls definierte Ziel zur CO2-Reduktion von 8% im Vergleich zu 1990 bis anhin nicht erreicht worden sei, was auf den gestiegenen Verbrauch von Treibstoff (+16%) und Erdgas (+68%) zurückzuführen sei. Der Biodiversitätsverlust sowie der Verlust an natürlichen Lebensräumen konnte ebenfalls nicht eingedämmt werden. Grund dafür sei insbesondere die Zersiedelung und die intensive Landwirtschaft.⁵⁴

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 03.12.2018
BERNADETTE FLÜCKIGER

Ende 2018 genehmigte der Bundesrat den **Bericht «Umwelt Schweiz 2018»**. Der Bericht hielt fest, dass die Umweltbelastung in der Schweiz in den letzten beiden Jahrzehnten gesamthaft gesunken sei. Fortschritte konnten beispielsweise in den Bereichen «Sanierung von Altlasten» oder «Ressourceneffizienz» erzielt werden. Ausserdem sei es gelungen, das Wirtschaftswachstum vom Ausstoss der Treibhausgase zu entkoppeln. Trotz dieser Fortschritte würden die natürlichen Ressourcen nach wie vor stark genutzt. Die grössten **Herausforderungen** bestünden im wachsenden Bodenverbrauch, in der Überdüngung von Ökosystemen, in der Belastung der Böden und Gewässer mit Pflanzenschutzmitteln und im damit verbundenen Verlust der Biodiversität sowie auch im voranschreitenden Klimawandel. Der Bundesrat setze nun den Klimaschutz, den effizienten Ressourcenverbrauch und den Erhalt der Biodiversität ins Zentrum seiner Umweltpolitik.

Weiter hielt die umfassende Studie fest, dass sich die verschiedenen Umweltbelastungen nicht alleine mit technologischem Fortschritt bewältigen liessen; vielmehr sei ein Wandel in den Konsumations- und Produktionsmustern vonnöten, damit Umwelt und Ressourcen geschont werden könnten.⁵⁵

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 24.10.2019
BERNADETTE FLÜCKIGER

Im Herbst 2019 veröffentlichte das BAFU einen Bericht zum Thema **Hitze und Trockenheit im Sommer 2018**. Der Sommer 2018 war gemäss BAFU der drittwärmste Sommer in der Schweiz seit Messbeginn 1864; die Auswirkungen der Hitze und Trockenheit auf die Umwelt waren dementsprechend gravierend. Einige Wälder sahen bereits im Juli herbstlich aus. Manche Schäden an den Bäumen wurden aber erst im Jahr 2019 sichtbar, als unter anderem im Jura geschwächte Nadelbäume von Borkenkäfern befallen wurden. Die Gewässer litten ebenfalls unter der Hitze und der Trockenheit; mancherorts waren die Gewässer so warm, dass es zu einem Fischsterben kam. Auch in der Landwirtschaft hinterliess der Sommer 2018 seine Spuren. Insbesondere beim Futter für die Tiere gab es Probleme, was sich unter anderem in den

stark gestiegenen Importmengen an Heu widerspiegelte. Die Obst- und Weinbauern verzeichneten hingegen sehr gute Ernten.

Der Hitzesommer 2018 blieb auch für die menschliche Gesundheit nicht ohne Folgen. Wegen der hohen Temperaturen gab es ca. 200 Todesfälle mehr als in einem durchschnittlichen Jahr. Dabei waren grosse Unterschiede zwischen den Kantonen zu verzeichnen. In denjenigen Kantonen, in denen Hitzemassnahmenpläne zum Einsatz kamen, blieb die Sterblichkeit gleich hoch wie in anderen Jahren. In den Kantonen ohne hitzespezifische Massnahmen stieg die Zahl der Todesfälle jedoch an. Diese Zahlen gäben einen Hinweis darauf, dass die hitzebedingte Sterblichkeit mit gezielten Massnahmen und koordinierten Hitzeplänen (z.B. Aufrufe zu vermehrter Flüssigkeitsaufnahme) reduziert werden könne, so das BAFU.⁵⁶

Abfälle

Plus de 5'000 tonnes de plastique se retrouvent annuellement dans l'environnement, d'après la première étude sur l'ampleur de la pollution plastique en Suisse. La pollution par le plastique est 40 fois plus conséquente sur et dans les sols que dans les eaux. Pour arriver à ces résultats, les chercheurs mandatés par l'OFEV ont suivi le parcours de sept principales matières plastiques depuis leur production jusqu'à leur élimination en passant par leur utilisation. Ainsi, 0.7 pour cent de la quantité totale de ces plastiques, consommés en Suisse tous les ans, se disperse dans l'environnement. L'OFEV souligne qu'il faudrait intégrer l'abrasion des pneus, source de microplastique, pour avoir un aperçu complet de la charge environnementale du plastique. Toutefois, cette étude permet de cibler les domaines de recherche et d'action pour améliorer la lutte contre cette pollution.⁵⁷

STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 12.07.2019
DIANE PORCELLANA

- 1) Communiqué de presse OFEN du 20.4.2001; Communiqué de presse OFEN du 29.5.2001
- 2) NF, 17.4.03.
- 3) Communiqué de presse OFEN du 28.4.04
- 4) AZ und BZ, 14.4.07; NZZ, 29.6.07.
- 5) Medienmitteilung BFE vom 10.4.14; NZZ, 11.4.14
- 6) Presse du 9.8.96.
- 7) SoZ, 16.3.97; presse du 17.3 et 2.4.97; Blick, 6.4.97; NF et Lib., 12.5.97; NQ, 4.6.97.
- 8) Presse du 20.2.98; NZZ, 21.2.98; NZZ, 19.3.98; presse du 24.10.98; Bund, 6.11.98.
- 9) NZZ, 8.2.00
- 10) OFE, communiqué de presse, 23.1.01.; TA, 24.1.01.
- 11) Presse du 10.10.02; DETEC, communiqué de presse, 9.10.02.
- 12) TA, 11.2.03 (réactions allemandes); presse du 19.3.03 (étude).
- 13) QJ, 28.4.04.
- 14) Presse du 13.9.05.
- 15) NZZ und QJ, 24.4.06.
- 16) TG und 24h, 15.5.06; NZZ, 20.5.06.
- 17) AZ, NZZ und TA, 29.6.06.
- 18) BaZ, 16.2.06; NZZ, 2.11.06.
- 19) Presse du 7 au 20.11.08.
- 20) LT, 24.9.08 (sondage); NZZ, 1.12.08 (Zurich); SGT, 1.11.08 (St-Gall); Bund, 30.11.08 (Berne).
- 21) Presse du 27.2.10.
- 22) Presse du 6.5.10.
- 23) NZZ, 5.7.10.
- 24) Communiqué du DETEC du 23.3.11; LT 24.3.11.
- 25) Communiqué de la NAGRA du 22.6.12.
- 26) Communiqué des FMB du 29.6.11; Presse du 6.5. et du 30.6.11.
- 27) Communiqué de l'OFEN 24.11.11; NZZ et LT 25.11.11.
- 28) Communiqué de l'IFSN du 9.7.12; NZZ et LT, 10.7.12.
- 29) Communiqué de la NAGRA du 20.1.12; Communiqué de l'OFEN du 8.10.12; NZZ, 21.1. et 4.10.12.
- 30) Communiqué de l'OFEN du 21.11.12; NZZ, 23.11.11.
- 31) Communiqué de l'IFSN du 10.1.12; NZZ et LT, 11.1.12.
- 32) NZZ, 4.2.13.
- 33) Communiqués de l'OFEN du 22.1., 27.3. et 26.9.13; TdG, 5.11.13.
- 34) Kessler, Stefan, CO2 – neutraler Ersatz der Atomenergie – Inputs zu forcierter Energienutzung, INFRAS, Zurich et Hacker, Konrad, Ersatz der Kernenergie durch importierten Windstrom?, Prognos AG, Bâle.; Lib., 18.5.02; OFEN, communiqué de presse, 17.5.02.
- 35) NZZ et TW, 14.4.90; Bulletin de l'OFEP, 1990, n° 1; Rapp.gest. 1990, p. 113
- 36) NZZ, 9.2.93; LZ, 3.6.93; Suisse, 26.7.93; Presse vom 23.9.93
- 37) BZ, 27.11.93
- 38) Presse du 4.1.94
- 39) Presse du 11.2.02 (bilan des 10 ans); NF, 4.6.02 (bilan CIPEL 2001).
- 40) NZZ, 26.7.07.
- 41) NZZ, 23.10.09; OFAG, communiqué de presse, 22.10.09.
- 42) Ip, 14.3429 (Bourgeois); Lit. Wittmer et al.; Medienmitteilung Eawag vom 5.3.14; NZZ, TA, 6.3.14; TG, 17.3.14
- 43) Lit. BAFU; Lit. Björnens Gurung / Stähli; Lit. Hoffmann et al.; NZZ, 26.8.14; BZ, Lib, NZZ, 5.11.14
- 44) Borer u.a. (2015). Entfernung von Arsen und Uran; NZZ, 11.4.15
- 45) Communiqué de presse OSAV du 2.5.16
- 46) Medienmitteilung EAWAG vom 4.4.17; LT, Lib, NZZ, SGT, 5.4.17; TA, 27.4.17
- 47) Medienmitteilung EAWAG vom 1.6.17
- 48) Communiqué de presse OFEV du 2.4.19
- 49) TA, 18.3.93

- 50) Presse du 28.9.91
- 51) Presse du 25.11.97
- 52) Presse du 20.10.98
- 53) Presse du 19.3 (rapport PPE) et 25.6.02 (rapport OFEFP et OFS); DETEC, communiqué de presse, 24.6.02.
- 54) Medienmitteilung BAFU vom 13.7.11.
- 55) Bericht Bundesrat vom 3.12.18; Medienmitteilung Bundesrat vom 3.12.18
- 56) Bericht BAFU vom 24.10.19; Medienmitteilung BAFU vom 24.10.19
- 57) Communiqué de presse OFEV du 12.7.19